

**Contact** : à Atlanta, Soyia Ellison, [soyia.ellison@cartercenter.org](mailto:soyia.ellison@cartercenter.org)  
à Atlanta, Deanna Congileo, [deanna.congileo@cartercenter.org](mailto:deanna.congileo@cartercenter.org)  
à New York, Daniel Mulé, [daniel.mule@cartercenter.org](mailto:daniel.mule@cartercenter.org)  
à Bruxelles, Elisabeth Caesens, [coordo@congomin.es.org](mailto:coordo@congomin.es.org)

## **Le Centre Carter publie un rapport exhaustif sur la société minière étatique du Congo et ses partenaires d'investissement**

ATLANTA - Le Centre Carter publie aujourd'hui la première partie d'un rapport exhaustif intitulé *Affaire d'État*. Ce rapport représente l'aboutissement de plusieurs années de recherches sur les pratiques contractuelles et financières de la société minière étatique de la République Démocratique du Congo, la Gécamines, et ses partenaires d'investissement les plus importants.

L'analyse repose sur 200 entretiens, un examen de plus de 100 contrats miniers, au moins 1000 documents d'entreprise, ainsi que sur les rapports de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives couvrant la période 2007-2014.

La première partie détaille comment Gécamines, l'entreprise étatique responsable de secteur du cuivre au Congo, fonctionne en tant que État parallèle. Cette partie documente comment Gécamines a pu utiliser sa position privilégiée pour générer 1,1 milliard de dollars US à partir de transactions de cuivre et de cobalt entre 2011 et 2014. Environ deux tiers de ces recettes - soit 750 millions de dollars - ne peuvent pas être retracés de manière fiable dans les registres de l'entreprise. Le rapport tire les principales conclusions suivantes:

Le contrôle des meilleurs permis miniers du pays a permis à la Gécamines d'être le principal gardien des mines les plus convoitées du Congo.

